



NUMÉROS HORS ABONNEMENT

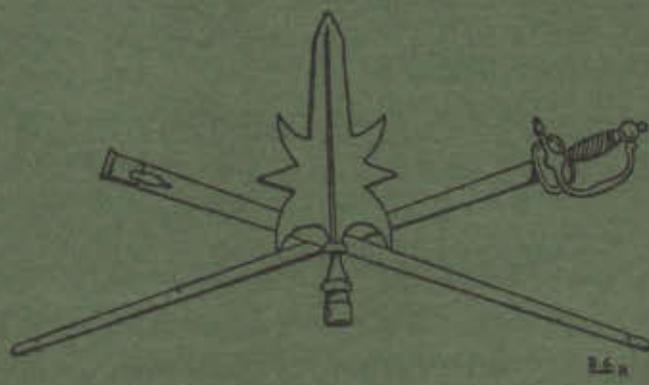
NUMÉRO 4 — OCTOBRE 1932

LE PASSEPOIL

BULLETIN PÉRIODIQUE ILLUSTRÉ
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

LE CORPS DE CONDÉ AU SERVICE RUSSE

1797-1800



TROYES

IMPRIMERIE J.-L. PATON

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

— Avant-propos — par le Commandant E.-L. BUCQUOY.	2
Texte du Baron Robert GROUTEL.	
— Régiment Noble Français du Prince de Condé, avec une planche hors texte en couleurs, N° 1, de H. BOISSELIER.	4
— Régiment de Grenadiers Français du duc de Bourbon, avec une planche hors texte en couleurs, N° 2, de P. MARTIN.	13
— Régiment Allemand du Prince de Hohenlohe, avec une planche hors texte en couleurs, N° 3, de V. HUEN.	15
— Régiment de Dragons Nobles du duc de Berry, avec une planche hors texte en couleurs, N° 4, de L. ROUSSELOT.	16
— Régiment de Dragons du duc d'Enghien, avec une planche hors texte en couleurs, N° 5, de L. ROUSSELOT.	20
— Artillerie.	21
— Etat-Major.	23
— Drapeaux et Etendards.	25
Trompettes et Tambours : planche hors texte, en noir, N° 6, de L. ROUSSELOT.	

LE PASSEPOIL

Bulletin illustré de la Société d'Étude des Uniformes

paraît tous les trois mois

Cotisation de Membre ou Prix de l'Abonnement pour 1932 :

	France	Étranger
Avec envoi sous bande	60 fr.	66 fr.
Recommandé	65 »	73 »
Avec envoi sous tube	65 »	72 »
Avec envoi sous tube recommandé	70 »	78 »

Les années 1921, 1923, 1924, 1925, 1928, 1929, 1930 et 1931 sont en vente au Secrétariat au prix de quatre-vingts francs chaque. Les années 1922, 1926 et 1927 sont épuisées.

Adresser :

1° Tout ce qui concerne les cotisations, les abonnements et l'expédition au Secrétaire,
M. ÉMILE NUSSBAUM, 2, Avenue de la Forêt-Noire, Strasbourg.

Compte Chèque Postal N° 7750, Strasbourg

2° Tout ce qui concerne la rédaction et l'illustration du Bulletin au Directeur,
M. le Commandant BUCQUOY, 20^{bis}, quai de Dampierre, Troyes.

LE CORPS DE CONDÉ AU SERVICE RUSSE

1797-1800

AVANT-PROPOS

Les rassemblements d'émigrés et de fractions de troupes qui quittèrent la France à la suite de la Révolution, formèrent bientôt un ensemble de Corps que l'on désigne communément sous le nom d'Armée de Condé et qui, en 1792, comprenait de 5 à 6.000 hommes. D'abord au service de l'Autriche, l'Armée de Condé réduite à 5 Régiments passait en 1797 au service de la Russie, puis en 1800 au service de l'Angleterre.

Si les uniformes de la période Autrichienne sont assez connus, ceux de la période Russe le sont beaucoup moins, surtout dans les détails. M. le Baron Robert Grouvel a eu la bonne fortune de trouver dans la bibliothèque d'un Officier Russe habitant actuellement Paris, le Capitaine Sementchenkoff, un ouvrage publié en Russie en 1850 qui donne sur ces tenues des descriptions complètes accompagnées de planches remarquables. C'est de cet ouvrage dont il parlera d'ailleurs plus loin que le Baron Grouvel a tiré l'étude qu'il présente aujourd'hui à nos collègues du Passepoil qui porteront, nous en sommes certains, le plus vif intérêt à ce numéro spécial. Nul plus que le Baron Grouvel, arrière-petit-fils d'un officier du Corps de Condé, qui s'est spécialisé dans l'étude du XVIII^e siècle, n'était qualifié pour traiter cette question. Il l'a fait avec une clarté qui facilite grandement la lecture de ces pages.

Nos collègues MM. Rousselot, Huen, Boisselier et Martin ont accompagné de planches aussi documentaires qu'artistiques cette étude que le Baron Grouvel a illustrée dans le texte de vignettes calquées sur l'ouvrage original avec la plus grande précision. Nous félicitons vivement M. le Baron Grouvel, Membre du Comité du Passepoil, de ce remarquable travail qui justifie le choix élogieux qu'a fait récemment la Sabretache en lui confiant les fonctions de Secrétaire-Trésorier, et nous sommes heureux de voir le présent numéro créer en sa personne un lien de plus entre les deux Sociétés.

Commandant E.-L. BUCQUOY.

LE CORPS DE CONDÉ AU SERVICE RUSSE

1797-1800

*A la mémoire du Baron G. de Coëhorn,
Lieutenant de la 13^e Compagnie du Régiment Noble à pied (1801)
et de tous ses braves camarades du Corps de Condé.*

En 1796, le Corps d'émigrés du Prince de Condé quitta le service autrichien et entra définitivement le 27 novembre 1797 à celui de Paul I, Czar de toutes les Russies. Grâce à l'extrême obligeance de mon excellent ami, le Capitaine A. Sementchenkoff, du Régiment des cosaques de la Garde du Grand Duc héritier, j'ai pu rétablir les uniformes du Corps de Condé pendant la période de 1797 à 1800. Les différents détails ci-après sont en effet tirés du magnifique ouvrage intitulé « Description historique de l'habillement et de l'Armement de l'armée Russe, rédigé par ordre de S. M. l'Empereur de Russie » (par A. Wiskowatoff), à Saint-Pétersbourg, Typographie militaire, 1850. Les uniformes du Corps de Condé y figurent dans la 9^{me} partie à la rubrique des Troupes indigènes. Cet ouvrage, qui ne comporte pas moins de 30 volumes et de 4.000 planches, est un des plus beaux ornements de la bibliothèque militaire du capitaine Sementchenkoff, qui a bien voulu me permettre d'y puiser les sources de mon étude sur la tenue et l'armement des régiments d'émigrés au service russe (1).

Le Corps de Condé comprenait des corps d'infanterie et de cavalerie.

INFANTERIE

L'infanterie comprenait 3 régiments :

- A) Le régiment noble français du Prince de Condé, composé de 2 bataillons de mousquetaires à 5 compagnies.
- B) Le régiment de Grenadiers Français du Duc de Bourbon, composé de 2 bataillons de grenadiers à 5 compagnies.
- C) Le régiment allemand du Prince de Hohenlohe, composé de 2 bataillons de mousquetaires à 5 compagnies et 2 compagnies de grenadiers.

(1) Les mesures seront données suivant les mesures russes : l'archine vaut 0 m. 71 et 16 verchok.

RÉGIMENT NOBLE FRANÇAIS DU PRINCE DE CONDÉ

1^o **Uniforme.** — Caftan ou-justaucorps en drap foulé vert foncé à doublure en créseau rouge ; boutons plats en cuivre doré ; collet de velours noir ; revers de même fixés au caftan par 6 boutons, dont les 5 inférieurs étaient cousus sur le caftan même à distance égale ; le bouton supérieur cousu sur le collet, près de l'épaule, était plus éloigné. Il y avait encore, sur le collet, à gauche, un autre bouton pour attacher l'épaulette qui était de velours noir. Deux boutons sous le revers de droite, tout contre le bord ; trois sous les pattes de poche, qui sont en travers ; deux à la taille ; un à l'extrémité inférieure des pans, sur la couture, et un à la fermeture des pans. Les parements étaient ronds et en velours noir, avec, au-dessus, une patte de drap vert fermée par 2 boutons. Comme insigne spécial de « corps noble », le régiment du Prince de Condé reçut le droit de porter des boutonnières en or, avec fil d'or sans gland, correspondant aux boutons des revers, des pattes de manche, des pattes de poches, de la taille et en dessous des revers de chaque côté du caftan.

Au printemps, du 1^{er} mars au 1^{er} mai, le caftan était fermé par les 2 boutons inférieurs du bord de droite, de sorte que les revers restaient découverts ; en été, du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, on fermait le caftan seulement avec les agrafes du milieu, vis-à-vis les 3^{me} et 4^{me} boutons à partir du bas ; en automne, du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre, on attachait tous les boutons, excepté les deux plus bas ; en hiver, du 1^{er} novembre au 1^{er} mars, tous les boutons sans exception étaient employés.

Veste en drap paille, descendant au-dessous de la ceinture avec pattes de poche et petits boutons plats de cuivre doré, cousus : 10 le long du bord et 2 au-dessous des pattes. Dans la saison froide, on mettait des vestes avec manches que l'on découpsait en été.

Culotte, ou vêtement inférieur, de toile paille du 1^{er} juin au 1^{er} septembre, et de drap paille le reste de l'année.

Guêtres en drap noir, avec 12 boutons jaunes de la forme et de la grandeur de ceux de la veste ; on les attachait à hauteur du 3^{me} bouton supérieur avec une jarrettière en drap noir, avec boucle quadrangulaire arrondie aux angles. Pour la parade, les guêtres étaient blanches. Souliers cirés, à bouts ronds.

Col en estamet rouge à doublure de grosse toile et à liseré de toile blanche, attaché par derrière par des rubans.

Chapeau de feutre noir bordé d'un étroit galon d'or, orné d'un pompon des 2 couleurs du régiment, vert et noir ; pas de cocarde, ni de ganse, mais petit bouton uniforme en cuivre doré ; les glands latéraux et leurs cordons jaunes et noirs.

Bonnet de police confectionné en drap vert avec des caftans ayant achevé leur durée. Au milieu de sa longueur, il se pliait et était terminé par un gland de laine dont l'extrémité était à la même hauteur que le bord ; bandeau de couleur noire ; le gland n'avait pas de couleur déterminée, mais on veillait à ce qu'il fut différent dans les compagnies d'un

même bataillon. Les coutures du bonnet étaient souvent ornées d'un passepoil en drap de couleur arbitraire. Souvent la partie du bonnet allant du pli jusqu'au gland était plus longue que le reste et, dans ce cas, la partie la plus longue était rentrée dans le bandeau, de manière à ce que l'extrémité du gland fut à la hauteur du bord.

Capote en drap blanc sans doublure, à collet rabattu fermé par 6 boutons recouverts. Pendant les temps froids et pluvieux, on l'emmanchait par dessus le caftan en la serrant avec le ceinturon ; en marche, quand on n'en avait pas besoin, on la portait roulée soit au haut du havre-sac, soit en sautoir à volonté.

Camisole formée d'une demi-pelisse de mouton, que du 1^{er} novembre au 1^{er} mars, on mettait sous la veste.

2^o **Coiffure.** — Avec ce nouvel uniforme, on introduisit de nouveau la poudre, les boucles et la queue. Les boucles larges comme la paume de la main sont suffisamment longues pour couvrir les oreilles ; la queue, entourée d'un ruban de laine noire, avec une petite



R.G. 31

Bonnet de police et Coiffure

rosette sur le cou, n'a pas de longueur déterminée, mais pour l'uniformité, les chefs des régiments doivent veiller à ce que le bout de la queue descende jusqu'au bord supérieur de la giberne. Hors du service, les soldats sont autorisés à porter des touffes au lieu de queues.

3° Armement. - Epée à lame de briquet, longue de 15 verchok ; fourreau de cuir brut ; garde, crochet de suspension et fleuron en cuivre. Dragonne en galon de laine, large de 5/8 ver. avec un gland de laine qui, avec le cylindre et la tête du cylindre, était long de 2 1/2 ver. Le galon et la frange du gland étaient blancs ; les cylindres blancs dans le 1^{er} bataillon,

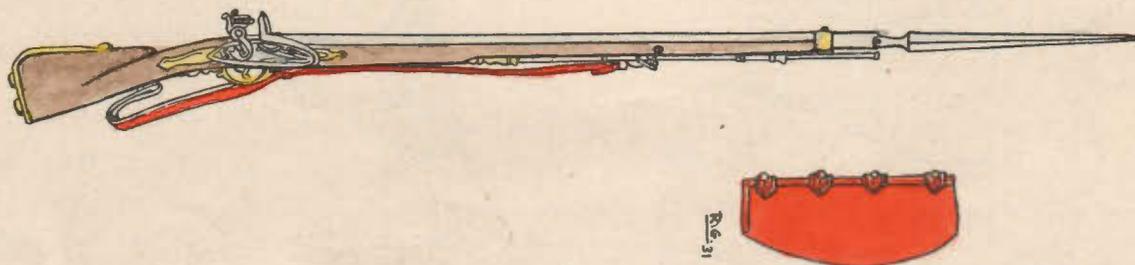


Epée, Fourreau de baïonnette, Dragonne

R. 6, 11

rouges dans le 2^e bataillon. Les têtes de cylindres et les contours étaient blancs dans la 1^{re} compagnie ou compagnie du chef ; orangés dans la 2^e, noirs dans la 3^e, bleu foncé dans la 4^e, rouges dans la 5^e.

Fusil de modèle prussien avec baguette et baïonnette ; garnitures en cuivre ; bois en noyer ; longueur sans baïonnette : 1 archine 14 1/2 ver., et avec baïonnette 2 ar. 7 ver. La bretelle du fusil s'attachait à deux boucles, l'une à hauteur du milieu de la baguette, l'autre sur la crosse, au-dessous de la sous-garde. La bretelle était de cuir fauve avec l'extérieur



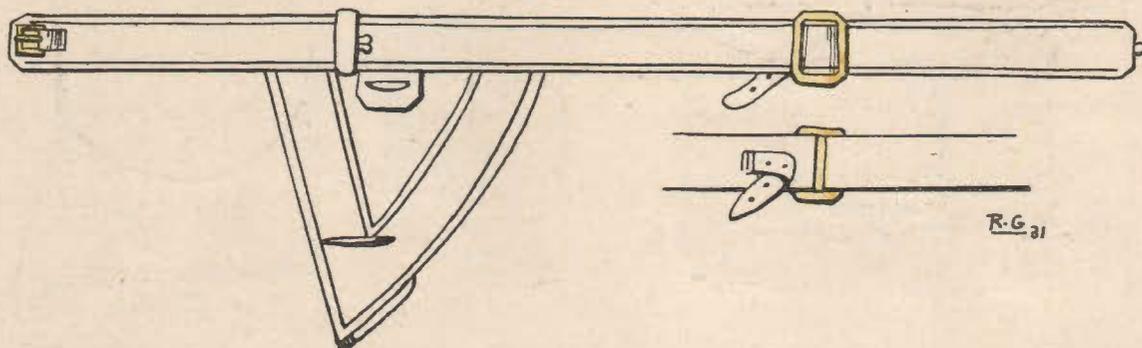
Fusil et Couvre-Platine

verni en rouge. Couvre-bassinnet de même cuir, verni comme la bretelle ; il restait toujours sur le bassinnet, excepté pour le tir.

Fourreau de baïonnette de cuir brut, avec crochet et fleuron en cuivre.

4° Equipement. — Ceinturon en peau de vache blanchie, avec piqûres sur les bords et sur le porte-épée (longueur : 1 arch. 13 ver., largeur : 1 1/8 ver). Au bord inférieur, entre les courroies qui constituent le porte-épée, on cousait une petite patte pour le fourreau de baïonnette ; et, à l'envers de l'extrémité de droite, presque en face le bord de la veste, une courroie étroite qui devait passer dans une petite boucle en cuivre, cousue à l'endroit de l'extrémité gauche. De cette manière, lorsque le ceinturon était bouclé, on faisait glisser un coulant de cuivre triangulaire de droite à gauche jusqu'à ce que son milieu arrivât.

vis-à-vis les boutons de la veste ; le reste du ceinturon était passé dans un coulant en cuivre cousu entre la courroie antérieure du porte-épée et la patte du porte-baïonnette. Cela fait, cette même extrémité du ceinturon était fixée à l'aide d'un petit crochet en fer, à une petite boucle en fer cousue sur l'endroit du ceinturon et à une distance de son extrémité calculée de manière à éviter tout gondolement. En été, le ceinturon était porté sur la veste de façon que

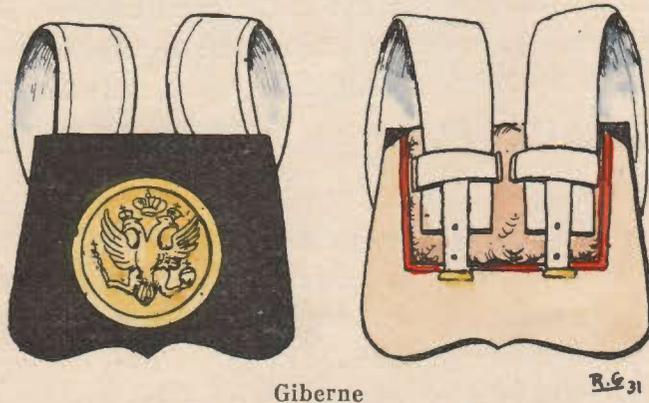


Ceinturon

l'épée s'appliquât au côté, un peu en avant du pan gauche du caftan. En automne, il était aussi sur la veste, mais le porte-épée était placé en face de l'ouverture du pan gauche de sorte que l'épée était presque repoussée en arrière. En hiver et au printemps, on le portait sur le caftan.

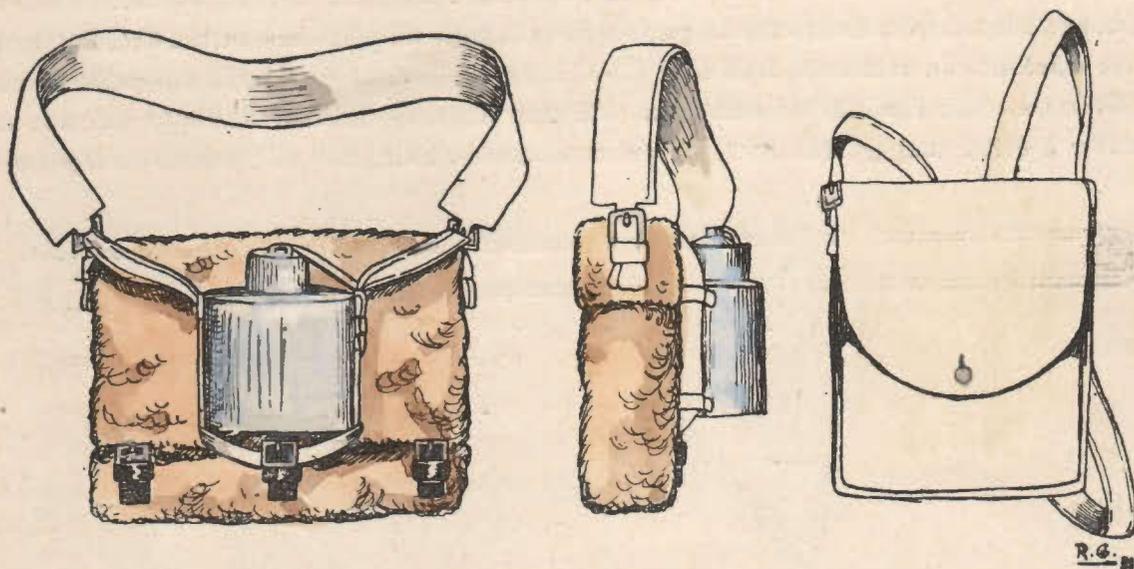
Couvre-platine en cuir fauve verni en rouge ; il se fixait avec 4 boutons de cuir auxquels correspondaient autant de boutonnières.

Giberne en cuir noir ciré à l'extérieur et en cuir brut à l'intérieur ; bordée d'une étroite courroie de cuir rouge ; elle porte sur la pattelette une plaque ronde de cuivre estampée d'un aigle à 2 têtes. Banderolle de cuir de vache longue de 2 arch. 3 ver., large de 2 1/8 ver., piquée et blanchie, fixée par des boucles cousues au bas de la giberne. On la bouclait de manière que le bord supérieur de la giberne se trouvât presque à la hauteur du bouton droit de la taille.



Giberne

Havre-sac quadrangulaire, en peau de veau, le poil en dessus et sans doublure (longueur : 9,3/4 ver. ; hauteur : 7 ver. ; épaisseur : 2 ver.). A l'extrémité, pour attacher la pattelette, il y avait 3 boucles en fer ; sur les côtés de la partie supérieure, 2 boucles en fer. Ces dernières servaient à fixer une courroie de largeur indéterminée et provenant de bande-



Havresac

Sac à biscuit

rolles ayant achevé leur durée. On portait, pour la marche, le havre-sac en sautoir, à droite par dessus la banderolle, en ayant soin de le mettre à la hauteur de la giberne.

Bidon en fer blanc (hauteur : 4,1/2 ver. ; largeur : 3,1/4 ver. ; épaisseur : 1,3/4 ver.) avec couvercle ; on le fixait au havre-sac avec une courroie blanche provenant, comme la courroie du havre-sac, de banderolles et de ceinturons ayant achevé leur durée.

Sac à biscuit ou « gourmande » constitué par un simple sac en cuir (longueur : 8,12 ver. ; largeur : 7 ver. ; épaisseur : 3/4 ver.) avec 2 boucles en fer à la partie supérieure. Dans ces boucles, on faisait passer les bouts d'une courroie qu'on mettait en sautoir à gauche par-dessus la veste, de manière que le sac se trouvât sur le pan droit du caftan. Dans la suite, on porta ce sac par-dessus le caftan sous le havre-sac. Le cuir servant à confectionner le sac à biscuit, pouvait être noir ou blanc, à la volonté du chef du régiment, mais il était recommandé d'éviter tout bariolage.

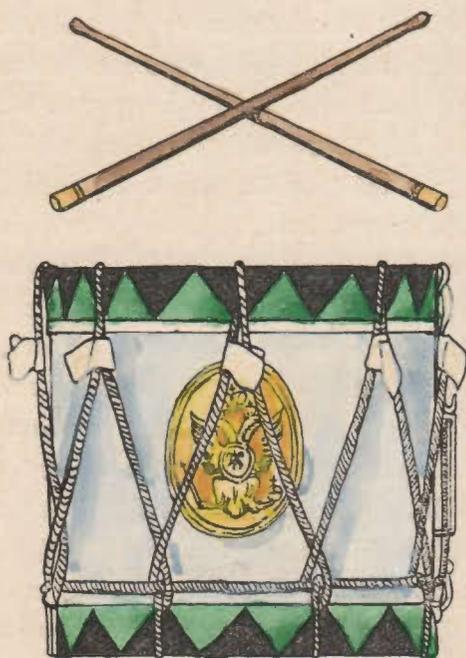
5° Sous-Officiers. — Ils se distinguent des soldats par un galon d'or large de 1/2 ver. placé aux bords du collet et des parements. Un galon semblable était également cousu au-dessus des parements le long des 2 bords des pattes, au bord supérieur et au bord latéral du côté des boutons. Les sous-officiers avaient des gants de peau de chamois, à revers, de couleur paille, et des cannes de jonc à larges pommes d'ivoire, bouts en cuivre et cordons en cuir brut au-dessous de la pomme. Dans le rang, cette canne était fixée au moyen du cordon au 3^me bouton supérieur, du côté gauche du caftan, et le bout était inséré dans l'espace ménagé entre la partie supérieure du pan gauche et son retroussis.

Comme armement, les sous-officiers avaient des hallebardes, sauf les sous-officiers porte-guidon de compagnie. Les hallebardes étaient pourvues de 3 dents de chaque côté ; le

fer avait 5,1/2 ver. de longueur ; la douille 2,3/4 ver. ; la hampe 2 arch. 14,1/2 ver. La hampe était peinte de couleur café. Les sous-officiers n'avaient ni giberne, ni banderolles. Ils portaient comme les soldats l'épée, le ceinturon, le havre-sac, le bidon et le sac à biscuit, avec la différence que le ceinturon n'avait pas de porte-baïonnette et que les dragonnes étaient de laine noire et orange à l'intérieur des glands et sur les contours. Les autres parties de la dragonne étaient comme pour les soldats.

6° Tambours et Musiciens. — Ils ont le même habillement que les soldats, mais, en plus, portent sur leur caftan : 1° de petits nids d'hirondelle aux épaules, de velours noir ; 2° 4 galons transversaux en or, terminés par des houppes de même métal, sur le dessus des manches ; 3° une épaulette de velours noir à droite. En fait d'armes et d'équipement, les tambours n'ont ni fusil, ni giberne avec banderolle, mais des caisses avec collier et tablier. La caisse est en laiton avec un aigle bicéphale estampé sur un ovale de cuivre ; cercles en bois, cordages et tirants de peau blanchie. La hauteur de la caisse, avec les cercles et le diamètre, sont de 9,1/2 ver. Les cercles peints à l'intérieur en blanc, sont à l'extérieur ornés de triangles vert foncé et noir ; on avait soin que les pointes de ces triangles soient tournées du côté du métal. Le collier, large de 2,1/2 ver. est en peau de vache blanchie et piquée comme la banderolle. On le fixait par derrière avec une boucle et un fleuron de cuivre ; à son extrémité inférieure, une étroite courroie servait à suspendre la caisse et, sur

le devant, vers le milieu de la poitrine, des douilles en cuivre pour les baguettes. Celles-ci étaient longues de 10 ver. avec garniture de cuivre et étaient peintes de couleur café. Les tabliers de caisse étaient en peau de veau, le poil en dehors, de couleur arbitraire.



R. G. 31

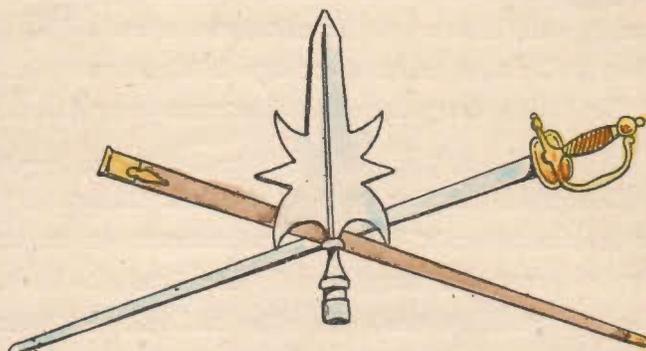
Tambour et Baguettes

Le tambour-major a le grade de sous-officier et le même habillement que ces derniers ; il porte en plus sur le caftan les galons affectés aux tambours, et un galon d'or sur toutes les coutures et à l'extrémité des nids d'hirondelle. Son armement et son équipement sont analogues à ceux des tambours, moins la caisse et le tablier.

Les Fifres ne différaient des tambours que par l'épaulette qui était à gauche et non à droite ; ils n'avaient ni caisse, ni collier, ni tablier, qui étaient remplacés par un étui en cuivre avec 2 fifres, porté en sautoir à gauche, avec une courroie blanche en peau de vache.

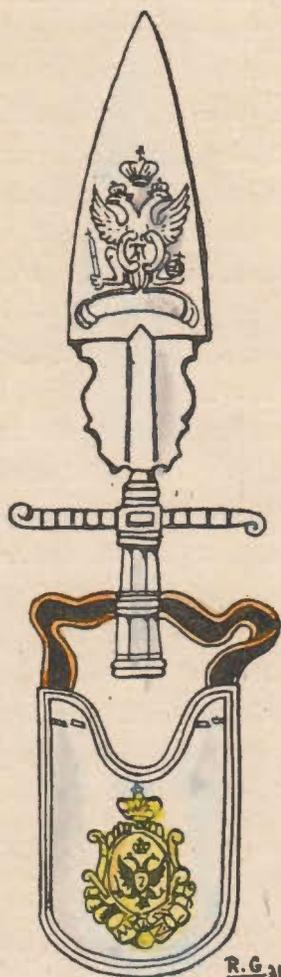
Les Musiciens (2 clarinettes, 2 cors et 1 hautbois) étaient habillés et armés comme le tambour-major, mais sans épaulette, ni gants, ni canne.

7^o **Officiers.** — Les officiers inférieurs portaient les habit, veste, culotte d'hiver et d'été, guêtres et souliers, de coupe et couleur des soldats, mais le caftan était sans épaulette et sa doublure en estamet non glacé, les pans abaissés. Il y avait aussi une différence dans le nombre et la disposition des boutons des revers qui étaient au nombre de 7 de chaque côté et cousus par paires. Les officiers supérieurs portaient les gants à revers de couleur paille et la canne en dehors du service. Le col était en bazin blanc, plié en 4 ou 5, selon la hauteur du cou et attaché par derrière ; chapeau analogue à celui des soldats, sans cocarde ; à chacun des angles latéraux était un gland en or et soie noire, auquel était fixé le bout d'un cordon semblable faisant un tour autour de la coiffe ; plus tard,



Epée et fourreau d'officier
Fer de hallebarde de sous-officier

R.G. 21



Fer de l'Esponçon
et Hausse-col

R.G. 21

ces glands et ces cordons furent en argent mélangé de noir et orange. Epée à garde dorée avec coquilles arrondies de tous côtés, poignée entourée de fils argentés ; fourreau de cuir fauve dont le crochet et le bout sont dorés. L'épée était portée à un ceinturon de chamois couleur paille, au-dessous de la veste ; en été, au-dessous du pan gauche, le reste du temps un peu en arrière, à l'ouverture formée par ce pan. Dragonne en argent avec 2 liserés de soie noire et orange ; on mêlait de la soie de même couleur sur le cylindre, la tête du cylindre et l'intérieur de la frange du gland. Echarpe en argent avec bandes de soie noire et orange qui se trouvaient également à l'intérieur du gland comme pour la dragonne. En été, on portait l'écharpe sur la veste, le reste du temps sur le caftan ; les glands toujours attachés à gauche, en avant de l'épée. Hausse-col en argent ou argenté, attaché par un ruban de soie noire à liséré orange ; il était bordé d'une armature bombée et son milieu orné d'un ovale, avec trophée et couronne, et au-dessous, un aigle noir bicéphale, le tout sur émail paille. Esponton dont le fer est découpé d'un aigle à 2 têtes ; au milieu de l'aigle, le chiffre impérial composé de la lettre π et du chiffre I ; au-dessous le nom du régiment. Hampe de couleur café (hauteur du fer : 6 ver. ; barre transversale : 3 ver, 1/4 ; douille : 2,3/4 ver. ; hampe : 2 ar. 14 1/2 ver.). Les adjudants du chef et du Régiment étaient habillés et armés comme les autres officiers inférieurs, mais sans esponton ; ils portaient toujours des bottes à revers et des éperons d'acier ou d'argent, attachés au-dessus du coup de pied à l'aide d'une courroie, munie d'une boucle. Avec ces bottes toujours des manchettes de bottes et les pans du caftan retroussés. Toutes les courroies du.

harnachement étaient noires ainsi que les fontes des pistolets ; selles anglaises noires avec étroite armature en cuivre sur la dernière arcade ; pistolets à garniture de cuivre ; shabraque et couvre-fontes en drap vert foncé avec galon d'or large de 3/4 ver. à angles pointus.

Les officiers supérieurs, en tenue de parade à pied, ne différaient en rien des officiers inférieurs, et à cheval, des adjudants ; en dehors du service, ils étaient toujours en bottes et éperons, manchettes de bottes et caftans à pans relevés.

Les généraux commandant les régiments ou chefs se distinguent des officiers supérieurs seulement en ce qu'ils portent toujours des chapeaux à large galon d'or dentelé, cocarde de ruban de soie noire avec dentelure orange sur les bords, large boutonnière en cordon plat d'or avec en haut, une étoile à huit pointes et au-dessous un bouton de même couleur ; les chapeaux avaient un plumetis blanc.



Médecin de Régiment du Corps de Condé

Tous les officiers et les généraux se poudraient, bouclaient et tressaient leurs cheveux en queue entourée d'un ruban de soie noire ; en dehors du rang, ils pouvaient porter des surtouts sans revers vert foncé à doublure rouge ; en été, d'estamet non glacé ; en hiver, de créseau ; les collet et parements étaient noirs, les boutons jaunes. En outre, ils avaient aussi des capotes en drap vert foncé avec 6 boutons recouverts sur le devant, et 2 collets, l'un droit, l'autre rabattu.

8° Non-Combattants. — Ils comprenaient pour la troupe : sacristains, sous-médecins ou feldchers, barbiers, maîtres-ouvriers, armuriers, provôts et conducteurs. Ils portaient un surtout descendant jusqu'à la jarretière, à 2 rangs de boutons, en drap vert foncé ; collet droit et un second rabattu ; parements ronds verts ; doublure de créseau rouge ; boutons plats jaunes, 7 de chaque côté ; le surtout était toujours fermé. Veste en drap vert foncé, avec boutons recouverts de même couleur,

culotte blanche, de toile en été, le reste du temps en drap. Bottes à bouts ronds montant jusqu'aux genoux ; col vert foncé ; chapeau sans ornement ni accessoire, à l'exception des ganses et du bouton ; le reste de l'habillement et de l'équipement comme les combattants.

Pour les officiers, les non-combattants étaient : les quartiers-maîtres, les auditeurs et les médecins. Le quartier-maître portait un caftan vert foncé, sans revers, avec collet rabattu vert foncé, parements fendus noirs à 2 boutons argentés, doublure en estamet non glacé rouge ; veste vert foncé avec boutons argentés et large galon d'argent ; culotte paille ; bottes à revers et éperons, manchettes de bottes ; col noir ; chapeau modèle d'officier ; gants à revers ; canne et épée d'officier avec dragonne en argent sans mélange de soie de couleur.

L'auditeur ne diffère du quartier-maître que par le chapeau qui n'a pas de gland, et le médecin n'a pas de gland au chapeau et la doublure du caftan verte.

Modifications. — Le 5 janvier 1798, création des maîtres-ouvriers de front (1 par compagnie) et des vaguemestres régimentaires. Les premiers ont le même uniforme que les soldats avec addition d'un jupon ou tablier en peau blanche et d'une hache. Les vaguemestres reçoivent la tenue des sous-officiers, moins la hallebarde, avec le chapeau d'officier muni d'une ganse noire et d'une boutonnière de couleur verte. Les rebords du chapeau sont bordés d'un galon d'or cousu de manière à apparaître tout entier à l'extérieur ; aux 3 angles, il y avait un gland de laine blanche mêlée de noir et d'orange.

Le 31 janvier 1799 les manteaux blancs sont remplacés par des capotes de drap vert foncé sans boutons.

Le 9 octobre 1799, les têtes de cylindre des dragonnes, des écharpes et des glands de chapeau des officiers et aussi des dragonnes de la troupe sont de couleur framboise ; les contours et les franges ont 3 couleurs : noire, orange et framboise.

RÉGIMENT DE GRENADIERS FRANÇAIS DU DUC DE BOURBON

1° **Uniforme.** — Même caftan que le régiment précédent avec les collet, revers, parements en drap noir ; les boutonnières sur les pattes de manche, sont en laine jaune avec filet de soie couleur framboise et gland ; boutons de cuivre ; veste et culotte blanches, guêtres noires. Toutes les descriptions précédemment données pour le régiment noble de



Plaque de mître de grenadiers

Condé s'appliquent également à ce corps, qui ne diffère que par la coiffure. C'est une mître à la prussienne dont voici la description : Plaque et grenades du bandeau en cuivre ; occipital de couleur paille, bandeau framboise, bordure de l'occipital jaune et noire ; pompon de laine jaune et noire.

2° **Coiffure.** — Comme pour le régiment de Condé.

3° Armement. Comme pour le régiment de Condé ; cependant pour les dragons, les têtes de cylindre et les contours des glands sont verts.

4° Equipement. Comme pour le régiment de Condé, avec adjonction sur la pattelette de giberne de 4 grenades enflammées en cuivre.

5° Sous-Officiers. — Comme pour le régiment de Condé, y compris la différence des dragons ; ils sont armés comme les grenadiers, mais portent des fusils rayés et des gibernes de cuir noir ciré avec plaques rondes analogues à celles des gibernes portées par devant au ceinturon. Leurs gants sont blancs.

6° Tambours et Musiciens. — Comme pour le régiment de Condé ; les galons des manches sont en laine jaune et framboise et les tambours sont coiffés de la mitre des grenadiers ; même caisse et même équipement ; baguettes de couleur café. Le tambour-major semblable à celui du régiment de Condé avec la mitre pour coiffure. Même habillement pour les fifres et musiciens.

7° Officiers. — Comme pour le régiment de Condé ; les galons sont en or et les officiers portent le chapeau avec étroit galon d'or ; couleur de la hampe des esponsons café ; ceinturons et gants blancs.

8° Non-Combattants. — Comme pour le régiment de Condé.

Modifications. — Le 5 janvier 1798, création des maîtres-ouvriers de front et des vagemestres régimentaires. (Voir au régiment de Condé). A la même date, les pompons des grenadiers sont blancs pour les grenadiers du 1^{er} bataillon, rouges pour ceux du 2^e, blancs avec noir et orange pour les sous-officiers. Les capotes blanches sont remplacées par des manteaux de drap blanc ; les chefs de corps ont la libre disposition de les munir de capuchons. Les cercles des tambours sont peints de deux couleurs : vert et blanc ; les piqûres des ceinturons et banderolles sont supprimées et remplacées, après blanchiment, par des canelures sur les bords.



Capote de Grenadier de Bourbon.

Le 9 octobre 1799, les têtes de cylindre des Dragonnes, des Echarpes et des glands de chapeau des officiers et aussi des dragonnes de la troupe sont de couleur framboise ; les contours et les franges ont 3 couleurs : noir, orange et framboise.

RÉGIMENT ALLEMAND DU PRINCE DE HOHENLOHE

1° **Uniforme.** — Pour les compagnies de mousquetaires, comme pour le régiment de Condé, et pour les compagnies de grenadiers, comme pour les grenadiers de Bourbon. Les seules différences sont les suivantes : les boutonnères, les boutons et les galons sont blancs : donc, pour les grenadiers, la plaque de mitre et les grenades sont en métal blanc.

2° **Coiffure, Armement, Équipement.** — Comme pour les précédents.

3° **Sous-Officiers, Officiers.** — Comme pour les précédents, mais avec les galons en argent.

4° **Tambours et Musiciens.** — Comme pour les précédents, avec les galons blancs.

5° **Non-Combattants.** — Comme pour les précédents.

Modifications. — Se reporter à ce qui a été dit pour les régiments précédents aux mêmes dates.

CAVALERIE

La Cavalerie comprenait 2 régiments :

- A) Le Régiment de Dragons nobles du duc de Berry, composé de 5 escadrons.
- B) Le Régiment de Dragons du duc d'Enghien, composé de 5 escadrons.

RÉGIMENT DE DRAGONS NOBLES DU DUC DE BERRY

1° **Uniforme.** — Caftan en drap vert clair avec collet rabattu, revers et parements fendus en velours noir ; boutons de cuivre doré, il y en a 7 au revers, disposés de la façon suivante : 6 à distance égale, et 1 séparé au-dessus attaché sur le collet et 2 en -dessous du revers de droite ; ces boutons sont accompagnés de boutonnières en or avec fil d'or, sans glands. C'était la caractéristique accordée au régiment en sa qualité de « corps noble » ; aiguillette dorée sur l'épaule droite. La doublure du caftan est en créseau de couleur paille, les poches en travers.

Veste du modèle d'infanterie en drap paille avec boutons de cuivre doré.

Culotte en peau de daim, et à défaut de celle-ci, de peau de chèvre, ou autre analogue ; elle est également de couleur paille.

Bottes à bouts ronds, à revers ; hauts talons ; éperons en fer et courroies d'éperons en cuir. Manchettes de bottes en toile de chemise blanche.

Col en drap noir, sans liséré, avec ruban pour l'attacher derrière.

Gants en peau de chamois, de couleur paille, à revers, du modèle des sous-officiers d'infanterie, mais avec coins aigus et non arrondis.

Chapeau tricorne, haut de 4 ver. à angles aigus et repliés vers le bas ; attaches en cordonnnet de poil de chameau noir ; glands et cordons des angles latéraux de laine noire et jaune, et plus tard en laine rouge. Cocarde de ruban de laine noire avec 2 lisérés orange ; bouton de cuivre doré et aigrettes en petites plumes blanches avec plumes noires et jaunes ou orangées à la base.

Bonnet de police de la coupe de celui de l'infanterie, la couleur du sommet est vert clair et celle du bandeau noire.

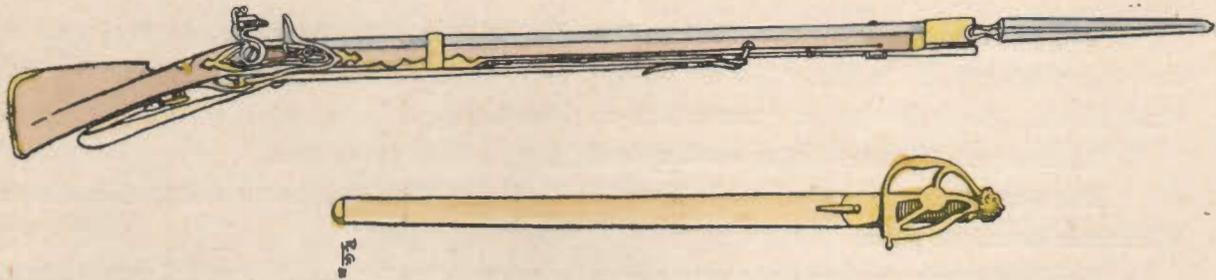
Sarrau confectionné en calmande blanche, brute, à petit collet droit et à 6 grands boutons plats recouverts, de chaque côté.

Camisole pour l'hiver en peau de mouton, analogue à celle de l'infanterie.

Manteau en drap vert clair à collet droit étroit de couleur noire, avec un bouton de cuivre plat et doré.

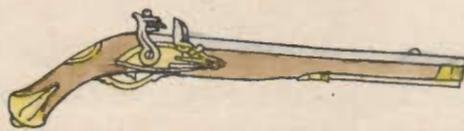
Mêmes prescriptions que pour l'infanterie en ce qui concerne le port du caftan en hiver et en été.

2° **Armement.** — Latte avec garde de cuivre quadrillée, terminée au sommet par une tête de lion ; fourreau en cuir brut avec un crochet et un fleuron s'enfonçant sous le cuir,



Mousqueton et Sabre de dragons

en cuivre. La dragonne est formée d'un cordon en cuir noir et plus tard rouge, avec gland en poil de chameau tordu : blanc pour le 1^{er} ou Leibscadron, orange pour le 2^e, noir pour le 3^e, bleu pour le 4^e et vert pour le 5^e.



R. G. 31

Giberne, Banderolle, Pistolet et Dragonne de dragons

Mousqueton long de 2 arch. avec garnitures en cuivre ; baïonnette longue d'1/2 arch. ; le mousqueton est muni d'une bretelle en cuir, d'un couvre-bassin et d'un couvre-platine en cuir fauve.

Pistolets longs de 12,3/4 ver., garnis de cuivre avec chiffre impérial sur la crosse.

3° **Equipement.** — Ceinturon du modèle d'infanterie avec porte-fourreau de baïonnette, peint de couleur paille.

Giberne en cuir noir épais, pour 30 cartouches ; sur la patte-lette, même plaque en cuivre que sur la giberne d'infanterie, mais de dimensions plus petites.

Banderolle de peau de daim large de 1,1/3 ver., de couleur paille, avec piqure sur les bords. La banderolle se fixait à 2 anneaux de cuivre cousus sur les côtés de la giberne.

Bandoulière large de 2,1/2 ver. de couleur paille, avec boucle, coulant et fleuron en cuivre et crochet de fer.

4° **Harnachement.** — Selle allemande en cuir noir ; toutes les courroies et les coussins noirs ; mors de filet et étriers en fer ; mors de bride en fer également, avec boucles ornées d'un aigle à deux têtes ; couverture en drap blanc.

Shabraque et couvre-fontes en drap noir, bordés d'un galon d'or.

Porte-manteau, long de 1 arch. 2 ver. et de 5 ver. de diamètre ; en drap blanc avec 4 boutons de cuivre plats.

Sac à fourrage presque de la même grandeur que le porte-manteau, en calmande brute.

Musette pour donner à manger aux chevaux, en grosse toile.

Bidon, en bois recouvert de cuir.

Il y avait en plus, par escadron, 16 marmites en cuivre étamé avec couvercles, 16 faux et 20 haches.

5° **Sous-Officiers, Fourriers et Vakmisters** — Même habillement que les dragons ; ils s'en distinguent par un galon d'or, aux collet, parements et pattes de poches, qui sont en travers ; leurs plumets ont les plumes noires et jaunes au sommet et non à la base, comme pour les dragons. Comme armement et équipement, ils n'ont ni mousqueton, ni giberne, cette dernière est remplacée par 6 étuis autour des fontes pour les cartouches de pistolet. Ils n'ont pas de porte-baïonnette au ceinturon. Les glands du chapeau sont en poil de chameau blanc au pourtour, noir et orange à l'intérieur ; comme les sous-officiers d'infanterie, ils ont une canne, qui, à cheval, était suspendue par son cordon au pommeau du pistolet de droite et dont le bout était passé dans le poitrail.

Les Etendards-Joucker ont les mêmes habillement, équipement, armement et harnachement que les sous-officiers ; selle avec botte pour l'étendard ; banderolle-porte-étendard large de 3 ver. en peau de daim, avec boucle, coulant et fleuron en cuivre, crochet en fer ; elle est bordée d'un galon d'argent, comme les franges de l'étendard.

6° **Tambours, Trompettes et Musiciens.** — Les tambours sont habillés comme les dragons, mais avec nids d'hirondelle aux épaules, de velours noir ; épau-
lette de même à droite ; sur chaque bras, 4 galons de laine blanche avec bandes et arabesques de couleur noire ; les nids d'hirondelle étaient bordés du même galon. L'armement, l'équipement et le harnachement comme les sous-officiers. La caisse, le collier et le tablier sont comme dans l'infanterie, les cercles de la caisse sont dentelés de 2 couleurs : vert foncé et noir.

Les trompettes sont habillés, armés et harnachés comme les tambours, mais leur chapeau est bordé avec un plumetis rouge ; le caftan n'a pas d'épaulette ni de nids d'hirondelle, mais 2 ailerons et des galons sur toutes les coutures. Les bords du collet, des parements, des

pattes de poche, des ailerons et, sur les revers, le tour des boutons avaient des petits glands de la couleur du galon. La trompette comporte un cordon et des glands en poil de chameau, blanc, vert foncé et noir.

Le Trompette-major est semblable aux trompettes d'escadron, mais son caftan a des galons d'or sur le collet, les parements et les pattes de poche ; le sommet de son aigrette est en plumes noires et jaunes ; il porte la canne de sous-officier.



Timbales de dragons du Corps de Condé

Les Hautbois sont habillés comme les trompettes, mais leur caftan n'a pas d'aileron et leur chapeau n'a pas de plumetis.

Le Timbalier est habillé et armé comme les trompettes mais son caftan est sans aileron, la selle n'a pas de fontes. Les timbales sont en cuivre rouge, pesant 1 poud et 10 livres ; tablier en soie noire, avec broderies, galons et franges en or.

7° Officiers. — Ils ont le même caftan que la troupe, la même aigrette, la même veste et la culotte en peau de daim blanche ; bottes à revers avec éperons d'argent ou argentés et manchettes de bottes ; col noir en serge ; chapeau avec cocarde ; boutonnière et bouton semblables à ceux des généraux dans l'infanterie, glands d'or et de soie noire, et plus tard en argent et soie noire et orange. Dragonne comme les officiers d'infanterie mais avec gland plat et non rond, et cordon en cuir noir, piqué d'argent au lieu de galon d'argent. Même écharpe que pour les officiers d'infanterie ; gants, ceinturon et latte comme les dragons, mais la latte avec garde, crochet et fleuron dorés. Selle et courroies du harnachement noires ; mors et étriers en fer, boucles du mors de bride dorées ; shabraque et couvre-fontes en drap noir avec un galon lisse en or, sans crêtes, mais avec des arabesques brodées en or.

Les Généraux se distinguaient des officiers seulement par une bordure en plume sur le chapeau.

Comme la troupe, les officiers se poudraient, bouclaient et tressaient leurs cheveux en queue entourée d'un ruban de soie noire.

8° Non-Combattants. — Les hommes de troupe non-combattants (feldchers d'escadron, sellier, armurier, provôts, conducteurs et charretiers) sont habillés comme les non-combattants des régiments d'infanterie, mais leurs chapeaux sont du modèle des dragons.

Les officiers non-combattants (quartier-maître du régiment, auditeur, médecin, écuyer) étaient habillés comme ceux de l'infanterie de l'armée (voir plus loin) mais avec le chapeau affecté à la cavalerie. L'écuyer avait la même tenue que le médecin, mais avec des boutons recouverts de poil de chameau vert foncé.

9° **Modifications.** — Le 5 février 1798, on crée le vague-mestre régimentaire, qui est habillé, équipé et armé comme les sous-officiers. A la même date, les manteaux verts sont remplacés par des manteaux blancs.



Hautbois des Dragons d'Enghien

Le 31 janvier 1799, les manteaux sont remplacés par des capotes vert foncé, analogues à celles de l'infanterie, mais plus amples.

Le 9 octobre 1799, les cylindres des écharpes, dragonnes et glands du chapeau des officiers, ainsi que les dragonnes de la troupe sont framboise ; les contours et les franges de 3 couleurs : noir, orange et framboise.

RÉGIMENT DE DRAGONS DU DUC D'ENGHIEN

1° **Uniforme.** — Même caftan que le régiment de Berry, mais sans revers ; de chaque côté de la poitrine sont placés à distance égale 6 boutons avec des boutonnières correspondantes en fil vert ; 2 boutons en dessous et à droite ; collet et parements de drap noir, boutons plats en argent. Aiguillette d'argent sur l'épaule droite ; les parements sont ornés de 3 boutons d'argent. Poches en travers avec 3 boutons en dessous. Pour le reste les dragons d'Enghien sont identiques à ceux du régiment de Berry.

2° **Armement.** — Semblable à celui des dragons nobles de Berry.

3° **Equipement.** — Semblable à celui du régiment de Berry, mais la boucle du ceinturon est en métal blanc.

4° **Harnachement.** — Comme pour le régiment de Berry, mais la shabraque et les couvre-fontes sont en drap noir bordés d'un galon de drap blanc.

5° Sous-Officiers, Fourriers et Vakmisters. — Comme pour le régiment de Berry, mais galons d'argent au collet, aux parements et aux pattes de poches.

Même description pour l'habillement et l'équipement des Etendards-Jouner.

6° Tambours, Trompettes et Musiciens. — Comme pour le régiment de Berry, mais les nids d'hirondelle des tambours sont en drap noir, ainsi que l'épaulette ; même dessin pour les galons des manches et des nids d'hirondelle ; caisses analogues.

Les Trompettes ont le même uniforme que le régiment de Berry avec la différence que le régiment n'ayant pas de revers, le tour des boutonnières sur la poitrine avait des petits glands de la couleur du galon. Cordon de trompette vert foncé, blanc et noir.

Le Trompette-Major a le même uniforme que celui du régiment de Berry, avec les galons d'argent sur le collet, les parements et les pattes de poches.

Les Hautbois ont les mêmes particularités que dans le régiment de Berry.

De même pour le timbalier, sauf que le tablier des timbales a les broderies, galons et franges en argent.

7° Officiers. — Ils portent le même uniforme que les officiers du régiment de Berry, moins les revers de poitrine ; les boutons sont d'argent, la shabraque et les couvre-fontes sont en drap noir avec un galon lisse en argent, sans crête mais avec des arabesques en argent.

8° Non-Combattants. — Comme pour le R^t de Berry.

9° Modifications. — Comme pour le régiment de Berry et aux mêmes dates.



Chaperon d'officier
de dragons
Corps de Condé

ARTILLERIE

L'artillerie du Corps de Condé comprenait quatre compagnies nobles et quatre compagnies soldées. Le matériel employé était russe et comportait 12 pièces de campagne et 4 obusiers. Le corps était commandé par les Maréchaux de Camp de Nadal et de Rizon,

Nous n'avons pas trouvé dans l'ouvrage de Wiskowatoff de renseignements spéciaux sur les uniformes de l'Artillerie du Corps de Condé, ils devaient être semblables à ceux de

l'Artillerie russe, avec probablement une distinction pour les compagnies nobles (galons d'or). M. de Romain, officier d'artillerie à l'Armée de Condé, raconte dans ses souvenirs que lorsqu'il rejoignit le corps en Russie en février 1799, il était « vêtu d'un habit vert et ceint d'une écharpe ». Les artilleurs avaient donc bien adopté l'uniforme russe. Nous allons en donner une rapide description.

Les bombardiers, canonniers et servants de l'artillerie de campagne portent le caftan vert foncé, sans revers, avec un collet droit très étroit de la même couleur ; les parements arrondis sont vert foncé et bordés, comme les pattes de manches, de drap rouge. A gauche, épaulette de drap rouge ; doublure de créseau rouge ; boutons plats, en cuivre. La veste et la culotte sont en drap paille, les guêtres de drap noir ; ces trois effets sont munis de boutons de cuivre. Pour l'été, culotte de toile de Flandre blanche. Souliers cirés, à bouts ronds. Col en estamet rouge avec liséré blanc et rubans blancs pour l'attacher par derrière. Chapeau tricorne avec bordure blanche ; les attaches en cordon de laine noire ; bouton de cuivre ; deux glands et un pompon rouges. Le bonnet de police est en drap vert foncé, avec ou sans bandeau. Le manteau en drap blanc, avec ou sans capuchon. Pour l'hiver, camisole en peau de mouton. L'armement et l'équipement consistent en un briquet avec dragonne des grenadiers et mousquetaires ; ceinturon d'infanterie ; poire à poudre avec sa bandoulière blanche passée en sautoir sur l'épaule gauche ; havresac ; bidon ; sac à biscuits.

Les Feuerwerkers et Jounkers se distinguent, comme les sous-officiers des régiments d'infanterie, par un galon d'or sur les parements, les pattes et le chapeau ; par le mélange de soie noire et orange aux glands du chapeau et de la dragonne. Ils ont des gants paille et la canne. Les effets d'armement et d'équipement sont les mêmes que pour les canonniers, sauf qu'ils ne portent pas de poire à poudre.

Les Tambours de compagnie ont une épaulette à droite, des nids d'hirondelle vert foncé avec bordure rouge, quatre galons sur les manches, blancs avec bandes et arabesques rouges et jaunes. Leurs caisses ont les cercles vert foncé et blanc. Les baguettes sont paille. Les Tambours de bataillon ou de régiment, et les Tambours-Majors ont, outre les galons sur les manches, des galons sur toutes les coutures du caftan, indépendamment des marques distinctives attribuées aux Feuerwerkers et aux Jounkers.

Les officiers portent le caftan comme la troupe, mais avec des boutons bombés et dorés ; la veste est ornée d'un large galon en or ; la culotte est paille, le col blanc et le chapeau muni d'un étroit galon d'or. Ils ont des guêtres ou des bottes, des gants paille, la canne et l'épée. La dragonne et l'écharpe sont identiques à celles des officiers d'infanterie. Les officiers supérieurs portent des bottes à éperons et retroussent les pans du caftan. Les Généraux se distinguent par un large galon au chapeau, le port de la cocarde, une boutonnière en or et un plumetis blanc.

Les hommes du Train d'artillerie et les non-combattants (sous-chefs conducteurs, maréchaux, maîtres selliers, armuriers, serruriers et leurs élèves, soudeurs, charpentiers,

charrons, tourneurs, menuisiers, conducteurs et prévôts) sont habillés comme les non-combattants de l'infanterie. Cependant les sous-chefs conducteurs portent des surtouts avec des galons d'or sur les parements et les pattes de manches. Ils ont de grandes bottes de cavalerie, à revers, munies d'éperons de fer, des gants blancs et la canne. Les conducteurs ont des bottes semblables. Sous-chefs et conducteurs ont des porte-manteaux de drap blanc lorsqu'ils sont montés.

Les Officiers du Train d'Artillerie (Chefs conducteurs, sous-chefs du service des fourgons, commandants du Train) ainsi que le quartier-maître et l'auditeur, ont la tenue des auditeurs et quartier-maître des régiments de l'Armée. Il en est de même pour les Médecins.

Tout le personnel du service de l'Artillerie se poudrait, se bouclait et portait la queue.

Modifications. — Le 31 janvier 1799, les manteaux blancs sont remplacés par des capotes vert foncé.

Le 9 octobre 1799, les cylindres des écharpes, dragonnes, glands de chapeau des officiers, dragonnes de la troupe sont framboise. Les contours et les franges sont de trois couleurs : noir, orange et framboise.

Les officiers ingénieurs ont le même uniforme que les officiers d'Artillerie. (Décision du 24 décembre 1798).

ETAT-MAJOR

Le 16 décembre 1796, le personnel non incorporé dans les régiments reçut un uniforme spécial. Il fut porté au corps de Condé par les officiers d'état-major et à la suite.

1° Infanterie. — Caftan vert foncé, sans revers, orné de chaque côté de 6 boutons disposés 2 par 2 ; collet rabattu, parements fendus et doublures rouges ; col blanc ; chapeau à galon d'or étroit, cocarde et boutonnière du modèle décrit ci-dessus. Epée d'officier d'infanterie ; boutons et aiguillettes à droite en or ; veste blanche ; culotte en peau de daim ; bottes et éperons d'argent ; gants à revers blancs ; écharpe, dragonne et glands du chapeau et canne comme pour les officiers des régiments de l'armée.

2° Cavalerie. — Caftan blanc, sans revers, orné de chaque côté de 6 boutons disposés à distance égale, collet rabattu et parements fendus rouges ; doublure du caftan blanche ; col noir ; chapeau du modèle de la cavalerie sans galon, avec boutonnière, cocarde

et plumet du modèle des officiers de cavalerie ; épée d'officier de cavalerie ; boutons et aiguilletes à droite en or ; veste blanche, culotte en peau de daim ; bottes et éperons d'argent ; gants à revers blancs ; écharpe, dragonne et canne comme

pour les officiers de l'armée.

De plus, les Généraux Aides-de-camp appartenant à l'infanterie portaient la tenue de l'infanterie de l'armée avec aiguilletes d'or et broderies d'or sur le collet, les pattes de manche et de poches, la taille et sur les bords, correspondant aux boutons du devant du caftan. Chapeau à plumetis blanc.

Les Fliegel-aides-de-camp appartenant à l'infanterie avaient une tenue semblable à la précédente, mais avec boutons, aiguilletes et broderies en argent et chapeau sans plumetis.

Les Généraux aides-de-camp appartenant à la Cavalerie avaient la tenue de la Cavalerie de l'armée, avec aiguilletes en or et broderies en or sur le collet, les parements, les pattes de poche, la taille et sur les bords du caftan. Chapeau à plumetis blanc.

Les Fliegel-aides-de-camp appartenant à la Cavalerie avaient le même uniforme que les Généraux aides-de-camp, mais avec boutons, aiguilletes et broderies en argent, et chapeau sans plumetis.

Les ordonnances et les serfs particuliers des officiers supérieurs et inférieurs avaient un habit vert foncé avec collet et parements de la couleur du régiment. La coupe de l'habit était laissée à l'arbitraire du Chef de Corps, mais en observant que cet habit soit uniforme pour tout le régiment.



Aide de Camp de Cavalerie

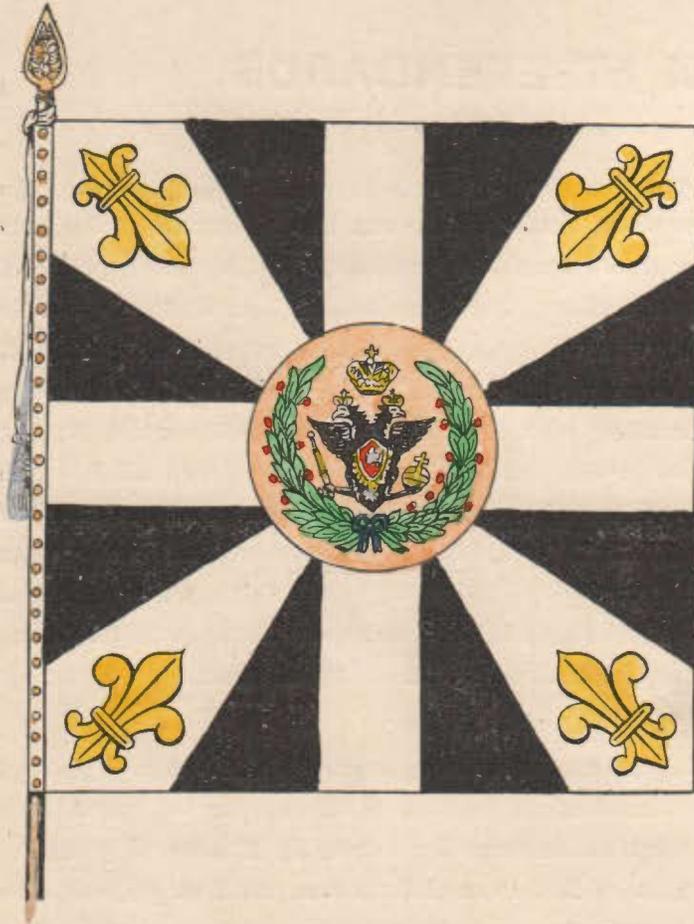
DRAPEAUX ET ETENDARDS

1^o **Régiment Français noble du Prince de Condé.** — Le régiment reçoit, le 15 janvier 1799, 10 drapeaux analogues à ceux des régiments d'infanterie russe. En voici la description : le drapeau est carré, de 2 arch., orné d'une croix pattée et de 4 coins, avec un cercle ornementé au milieu ; il est confectionné en étoffe de soie de préférence en gros de Tours ; quelquefois on employait le camelot. L'étoffe du drapeau était cousue à une longue et large bande d'étoffe de soie, appelée « réserve » qui entourait la hampe, puis était clouée le long de la couture avec des clous en cuivre à tête dorée. Au bas de la hampe se trouvait un bout en cuivre doré ; à la partie supérieure était fiché un fer de lance en cuivre doré avec douille, orné au milieu d'un aigle bicéphale doré. Au-dessous du fer, à l'extrémité de la douille, on fixait 2 glands en argent avec soie noire et orange, attachés aux extrémités d'un ruban en argent plié en double, tout à fait semblable à celui qui était affecté aux dragonnes d'officiers d'infanterie. La hampe était longue de 4,1/2 ar. ; le fer avec sa douille de 5,1/2 ver. ; chaque moitié du ruban en argent avait 1 ar. 3 ver. ; le bout ou talon avait 2 ver.

Sur tous les drapeaux, il y avait au centre un cercle orange clair avec aigle noir bicéphale entouré de chaque côté de branches de lauriers attachées par un ruban bleu. L'écu sur la poitrine de l'aigle était rouge comme sur les armes de Moscou (il y a d'un côté le Saint-Georges terrassant le dragon et de l'autre côté un lion, les 2 en or), armature autour de l'écu, chaîne de Saint-André, couronnes, sceptre et globe en or.

Il y avait un drapeau par compagnie de mousquetaires. Le drapeau de la 1^{re} compagnie du chef du régiment de Condé avait la croix pattée blanche et les coins blancs, chargés d'une fleur de lys d'or. Les 9 autres drapeaux ont la croix pattée noire, chargée d'une croix française blanche, les coins blancs ornés de fleurs de lys d'or. Les hampes étaient de couleur café.

En 1800, on confectionna des drapeaux de nouvelle forme consistant comme avant en une croix et 4 coins. Cercle orange clair, aigle noir bicéphale lançant des traits fulminants rouges, couronnes d'or, ruban attachant les lauriers : bleu. Au-dessus de l'aigle, les inscriptions : d'un côté « Dieu avec nous » ; de l'autre, « Bénédiction ». En haut de la hampe, au lieu de l'aigle à 2 têtes, chiffre impérial composé de 2 lettres et du chiffre 1 en croix. Pour le régiment de Condé, le drapeau du chef resta semblable et les 9 autres eurent la croix pattée blanche et les coins blancs.



Drapeau d'Infanterie



Fer de drapeau

2^e Régiment des Grenadiers Français du Duc de Bourbon.

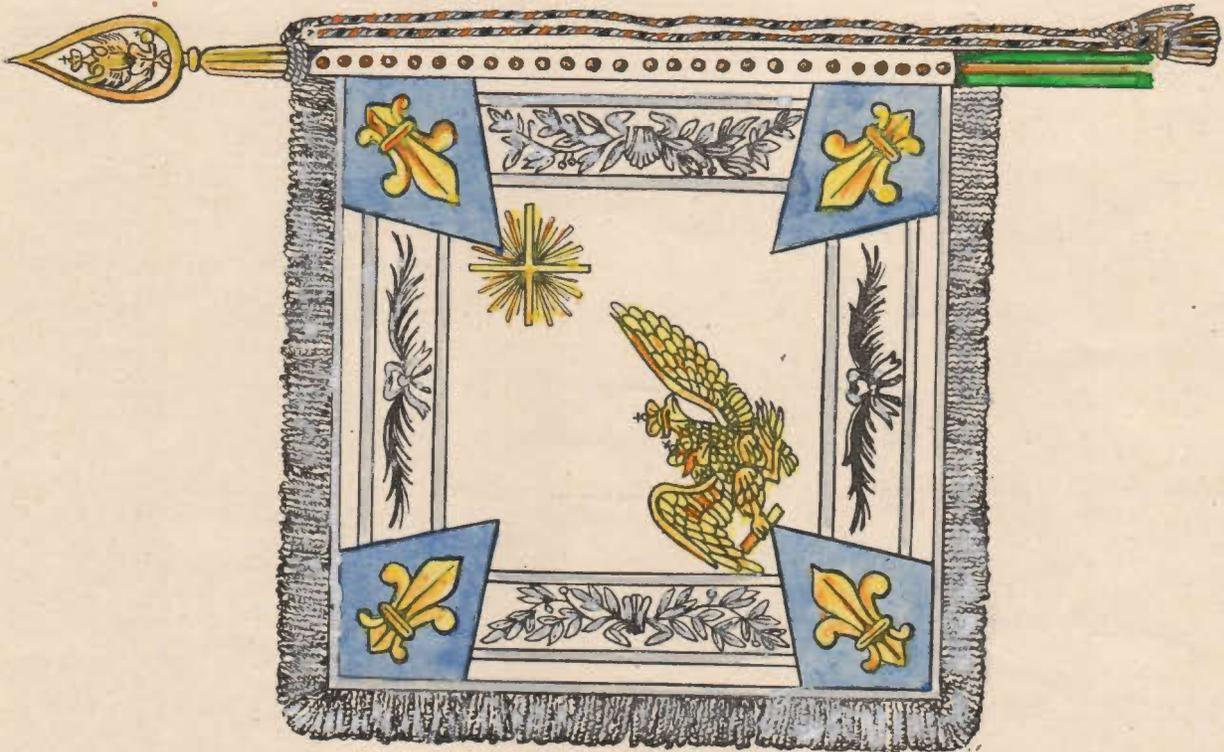
— Ce régiment avait des drapeaux analogues à ceux du régiment de Condé, mais le drapeau de la compagnie du chef avait la croix pattée blanche et les coins orange chargés de fleurs de lys d'or ; les 9 autres, la croix pattée orange, avec une croix française blanche et les coins blancs. En 1800, les modifications apportées au drapeau donnèrent à ce corps, pour les 9 drapeaux d'ordonnance la croix pattée blanche et les coins ponceaux. Les hampes étaient de couleur café.

Le 16 février 1800, le régiment des grenadiers de Bourbon pour s'être distingués dans un combat contre les troupes françaises républicaines à Constance, où il perdit 200 hommes tués, plus de 50 disparus, 4 officiers tués et 500 hommes blessés, et où il enleva un drapeau, reçut de nouveaux drapeaux avec une inscription rendant compte de cet exploit.

Voici la description qui en est donnée par Chambelland dans sa Vie du Prince de Condé : « Ce drapeau ressemblait à celui précédemment remis à Petersbourg au Prince de Condé. Il était d'étoffe couleur isabelle bordé d'amaranthe et enrichi de glands, de franges et de lames d'argent. Mais on remarqua qu'il paraissait d'une plus haute valeur et fait avec plus de goût et d'élégance, les arts d'agrément se perfectionnant chaque jour en Russie. D'un côté de cette enseigne, on lisait : « Dieu est avec nous », de l'autre on voyait la Providence sortant d'un nuage et étendant les mains. Autour de cette figure, on lisait : « Pour avoir pris un drapeau sur les Français infidèles ».

3° Régiment Allemand du Prince de Hohenlohe. — Même description que ci-dessus, avec, pour le drapeau de la compagnie du chef, la croix pattée blanche et les coins noirs ornés de fleurs de lys d'or. Pour les 9 autres, la croix noire avec croix française blanche et les coins blancs. La hampe était de couleur café.

4° Régiment des Dragons nobles du Duc de Berry. — (1) Les régiments de dragons du Corps de Condé reçurent le 15 janvier 1799 des étendards sem-



Etendard de Dragons

(1) Sur le dessin de l'étendard des dragons reproduit ci-dessus, j'ai fait l'erreur de placer la hampe du côté de la croix alors que, d'après le texte, elle devrait être du côté de l'aigle. Que nos lecteurs veuillent bien nous pardonner cette erreur et la rectifier.

blables pour la forme aux étendards des cuirassiers de l'armée russe, et pour la grandeur à ceux des Dragons. Voici la description de ces emblèmes : Ils sont carrés, de 12 ver. ; au centre de l'étoffe, au coin inférieur le plus rapproché de la hampe, il y avait le dessin brodé en or d'un aigle bicéphale planant et dans le coin supérieur opposé une croix d'or dans une auréole également en or. Aux quatre angles se trouvaient des coins de couleur ornés de fleurs de lys. Près des bords, entre les coins, étaient brodés en argent des armatures et des feuilles de lauriers ; les 3 bords ne touchant pas à la hampe étaient ornés de franges d'argent. Les hampes des étendards étaient vertes avec des bandes d'or, les fers de lance dorés avec aigles à 2 têtes, bouts dorés, cordons et glands en argent, avec soie noire et orange.

Le régiment des dragons nobles de Berry reçut 5 étendards, 1 par escadron. Celui de l'escadron du chef avait le champ blanc et les coins bleus ornés de fleurs de lys d'or, les 4 autres le champ noir et les coins bleus.

5^o Régiment Français de Dragons du Duc d'Enghien. — Même description que ci-dessus pour le Régiment de Berry mais l'étendard de la compagnie du chef a le champ blanc et les coins bleus avec fleurs de lys dorées ; les 4 autres le champ jaune et les coins bleus.

Baron Robert GROUVEL.



RÉGIMENT NOBLE A PIED DU PRINCE DE CONDÉ
Officier subalterne et Volontaire — 1797-1800



RÉGIMENT DES GRENADIERS FRANÇAIS DU DUC DE BOURBON
Officier Subalterne et Sous-Officier — 1797-1800.



OFFICIER SUPÉRIEUR
Régiment de Hohenlohe

1797-1800

OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR
Cavalerie et Infanterie



RÉGIMENT DES DRAGONS NOBLES DU DUC DE BERRY
Officier Supérieur et Dragon Noble — 1797-1800.



RÉGIMENT DES DRAGONS DU DUC D'ENGHEN
Sous-Officier et Dragons — 1797-1800.



TROMPETTE-MAJOR DU RÉGIMENT DES DRAGONS DU DUC D'ENGHEN
TAMBOUR DU RÉGIMENT DES GRENADIERS FRANÇAIS DU DUC DE BOURBON.

1797-1800.



TROMPETTE-MAJOR DU RÉGIMENT DES DRAGONS DU DUC D'ENGHIEN
TAMBOUR DU RÉGIMENT DES GRENADIERS FRANÇAIS DU DUC DE BOURBON.
1797-1800.

AU PLAT D'ÉTAIN — JOUETS

Société à Responsabilité limitée au capital de 240.000 francs

37^{QUARTIER} ET 39, RUE DES SAINTS-PÈRES · PARIS-VI^e

Anciennes Maisons LUCOTTE et MIGNOT réunies

Spécialité de soldats de plomb fins pour collections

Reconstitution historiques — Accessoires

SEULE MAISON EN FRANCE SPÉCIALISÉE DANS LE SOLDAT DE COLLECTION

LES UNIFORMES DU PREMIER EMPIRE

Trois mille Cartes documentaires publiées sous la direction de

COMMANDANT E.-L. BUCQUOY * 301. 13)

Docteur (Lettres) de l'Université de Nancy

Membre de la " Sabretache ", Directeur du " Passepoil "

9 Séries nouvelles viennent de paraître (N^{os} 185 à 193)

185 — Les Femmes à la Cour (fin).

186 — Types divers de Cour Impériale.

187 à 190 — Le 2^me Cheval-léger Lanciers de la Garde.

191 à 192 — Le 3^me de Ligne (fin).

193 — Les Troupes Franco-Espagnoles.

Prix de chaque série de 8 planches en couleurs. 10 fr.

et une plaquette de texte au prix de 5 fr.

TREUTTEL & WURTZ, éditeur-dépositaire, 31, Rue des Hallebardes, Strasbourg

— Remise de 10 % à MM. les Membres du " Passepoil " —

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES UNIFORMES

LE PASSEPOIL

Fondée à Strasbourg, le 8 Février 1920, sur l'initiative du Capitaine E.-L. BUCQUOY, la Société d'Étude des Uniformes "Le Passepoil" est patronnée par un Comité d'honneur et dirigée par un comité actif. Elle se propose de publier dans le présent Bulletin tous documents et renseignements concernant l'habillement, le harnachement, l'équipement et l'armement de l'armée française aux différentes époques de son histoire. Le Bulletin paraît tous les trois mois.

La Société comprend : des Membres fondateurs, bienfaiteurs, actifs et correspondants. En dehors de ses Membres, la Société admet des abonnés à son bulletin.

COMITÉ ACTIF :

G. SCHWEITZER
(Président)

COMMANDANT E.-L. BUCQUOY
(Fondateur)

V. HUEN
(Vice-Président)

FRITZ KIEFFER

E. NUSSBAUM
(Secrétaire-Trésorier)

MÉDECIN-COLONEL FERRON

CAPITAINE BOUTMY

BARON R. GROUVEL

CAPITAINE DARBOU
